



Najac, le 24 juillet 2023

Objet : Convocation à une réunion du conseil municipal

Mes chères et chers collègues,
Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu :

Le vendredi 28 juillet 2023 à 20 heures
A la salle des fêtes

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Examen et vote

- Finances : Délibération modificative relative à l'intégration des frais d'étude aux coûts d'opération réalisés ;
- Urbanisme : Validation d'un avenant à la convention pré-opérationnelle avec l'EPF ;
- Urbanisme : Rachat du bâtiment au 1 rue du Bourguet à l'EPF ;
- Ouest Aveyron Communauté : Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Ouest Aveyron Communauté, arrêté le 29/06/2023 ;
- Ressources humaines : Renouvellement contrat d'ATSEM pour 2023-2024 ;
- Ressources humaines : Modification du temps de travail pour l'Agent technique de ménage des locaux ;
- Associations : Subvention à l'association ALSH Laudinie ;
- Urbanisme : Déclaration d'intention d'aliéner à soumettre au droit de préemption urbain.

Informations diverses

Après la clôture de séance, un débat aura lieu entre les Najacois et les élus.

Je vous prie de croire, mes chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Gilbert BLANC

